



Formations CFTC sur le handicap 1^{ère} date : 17 au 19 janvier 2007

Les enquêtes mettent en évidence que les adhérents des syndicats comme la majorité des salariés ont une vision partielle du problème du handicap dans le monde du travail.

L'idée que nous nous faisons d'un handicapé correspond-elle à la réalité ?

Connaissons-nous réellement l'ensemble des obligations de l'entreprise dans ce domaine ?

Si nous souhaitons agir pour le maintien dans l'emploi ou l'insertion des personnes handicapées, avons-nous tous les outils (juridiques, administratifs...) pour le faire ?

« **Faire du travail un droit pour tous** » est désormais le slogan de la CFTC pour et avec et les personnes handicapées. Vous êtes nombreux à vouloir, dans vos entreprises, contribuer à ce formidable défi et faire avancer nos valeurs. C'est pour vous que nous mettons en place cette formation :

*« Le handicap et l'inaptitude au travail
Mieux les connaître pour mieux agir »*

Pour qui ?

- Les personnes ressources/handicap qui veulent approfondir leur première formation ;
- Les adhérents, militants, délégués syndicaux, représentants du personnel, membres de CHSCT ...
- Les administrateurs (OPCA, ASSEDIC...) ou membres de commissions de la MDPH

Objectifs :

- Enrichir sa représentation des personnes handicapées et des possibilités d'emploi
- Mieux connaître les obligations de l'employeur dans le domaine du handicap
- Mieux connaître le rôle des différents acteurs (médecin du travail, Agefiph, CDAPH...)
- Définir les actions à entreprendre pour favoriser le maintien ou l'insertion des personnes handicapées dans l'emploi

Programme

Définir le handicap et les emplois possibles

- La définition du handicap et de la personne handicapée
- Les acteurs institutionnels : Agefiph, CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)
- L'inaptitude et les contre-indications, le rôle des différents médecins (traitant, du travail, de la sécurité sociale...)
- Les emplois occupés par des personnes handicapées

Connaître les bases juridiques des obligations pour les entreprises

- L'obligation d'emploi, le pourcentage légal
- Les autres façons de s'acquitter de l'obligation : les accords, la sous-traitance...

Connaître les règles juridiques liées à l'invalidité et aux restrictions d'activité :

- L'intervention du médecin du travail
- Les conditions de la reconnaissance de l'invalidité
- Les conséquences de l'invalidité : reclassement, licenciement...

Inventorier et définir les actions pour favoriser le maintien ou l'insertion de personnes handicapées dans l'entreprise

- La négociation obligatoire
- Les attributions des IRP
- Agir dans les instances
- Agir au quotidien

Horaires :

- le 17 janvier : de 9h30 à 17h30
- le 18 janvier : de 9h 30 à 17h30
- le 19 janvier : de 9h à 15h30

Cette formation est organisée dans le cadre de la convention que la CFTC a signée avec l'AGEFIPH.

Elle aura lieu à l'Hôtel Campanile Bagnolet
28, avenue du Général de Gaulle
B.P. 311 – Centre commercial – 93 541 BAGNOLET Cedex

Métro : Galliéni (ligne 3)

Nous avons, pour l'instant fixé une seule date mais, en fonction de vos demandes, il sera, bien évidemment, possible d'en programmer d'autres.

Pour vous inscrire à cette première formation,

↳ merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint

Pour plus d'information ,

↳ merci de contacter Marie ABDALI – mabdali@cftc.fr – Tel. 01 44 52 43 71

